

2 décembre 2019

LE RAPPORT DE LA COMMISSION AUBERT : DES OBJECTIFS JUSTES ET EQUILIBRES POUR REUSSIR LA TRANSITION ECOLOGIQUE EN OCCITANIE

Le collectif régional Toutes Nos Energies Occitanie Environnement, regroupant 160 associations de protection de l'environnement, communique :

La Commission d'enquête parlementaire dite Commission Aubert sur l'impact des énergies renouvelables, la transparence des financements et l'acceptabilité sociale des politiques de transition énergétique a rendu le 26 novembre 2019 son rapport. Ce rapport exprime que les priorités techniques de la transition écologique doivent changer, et se concentrer désormais sur la réduction des énergies fossiles : en effet, les électricités intermittentes (éolien, photovoltaïque) ne concourent pas à la réduction des émissions de CO² et il faut sortir d'une logique « tout électrique ». Il en résulte que les soutiens publics doivent être réorientés sur les actions d'efficacité énergétique à fort impact de réduction des émissions de CO² (chauffage et transport).

Le rapport constate aussi qu'il ne peut y avoir de politique énergétique sans prise en compte des préoccupations liées à l'environnement et demande qu'il soit fait droit à la demande légitime d'acceptabilité sociale et environnementale par les populations rurales. Enfin, la compréhension fiscale et la transparence peuvent être améliorées par la création d'une taxe unique, qui pourrait être liée à l'impact CO² des différentes énergies.

Parmi les préconisations d'ordre technique, le rapport recommande de sortir de la fausse logique « produire plus d'électricité, mieux et moins cher » et de privilégier les politiques visant à consommer moins. En soutenant mieux les renouvelables thermiques (bois-énergie, géothermie, petit solaire, biomasse, biogaz), ainsi que les économies d'énergie et la rénovation énergétique des bâtiments, ce qui permettra aussi de lutter contre la précarité énergétique. Il faut « *utiliser l'énergie décarbonée la moins chère pour chaque usage ... ainsi, pour le chauffage, les énergies les plus décarbonées ne sont pas les solutions électriques mais les ENR thermiques* ».

La question éolienne, constate la commission d'enquête, s'est imposée comme LE symbole du divorce entre une stratégie parisienne et une mise en application impossible dans une ruralité qui n'en veut plus, compte tenu de ses coûts environnementaux et de la destruction du cadre de vie. La commission formule des recommandations pratiques, dont l'esprit est de respecter les territoires, les paysages, la biodiversité et le cadre de vie.

TNE Occitanie Environnement constate que, coïncidant avec les conclusions du débat avec la Secrétaire d'Etat Mme Wargon à Rullac (Aveyron) le 27 août dernier, **ce rapport pose ainsi les bases politiques d'un arrêt de l'éolien** notamment en Occitanie. La Région pourrait ainsi réajuster ses ambitions par un renforcement volontariste de l'aide aux mesures d'économie d'énergie et d'efficacité énergétique, par le choix résolu d'EnR à faible impact environnemental et paysager et à effet réel sur la réduction des gaz à effet de serre, enfin, en priorisant les renouvelables thermiques.